



CONSEIL SYNDICAL PETR SUD LOZERE

Date de convocation : 30/06/2026

Nombre d'élus en exercice : 24

Nombre de présents : 16

Nombre de votants : 12

- Dont titulaires : 11
- Dont suppléants : 5

- Absentation :
- Contre :
- Pour : 11

L'an deux mil vingt-six, 10 juillet à 14h00, les membres du Conseil Syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Sud Lozère, se sont réunis à Florac.

MEMBRES PRÉSENTS :

Les titulaires CC CML : Pierre BONNET, Pierre-Emmanuel DAURTY, Philippe GIRAL, Frédéric GODEUX, Cécile URRUSTY

Les titulaires CC GCC : Damien ARMAND, Alain GERMANAUD, Serge GRASSET, Jaclyn MALAVAL, Matthieu PASCUAL, Vincent PRATLONG

Les suppléants CC CML : Pierre COLSON, Antoine Vincent

Les suppléants CC GCC : Éric DESCOTTE, Daniel GIOVANNACCI, Jean-Luc MICHEL

EXCUSES :

Les titulaires : Aïdane OBRIST

Les suppléants : Claudie MARTIN, François ROUYEYROL

Secrétaire de séance : Cécile URRUSTY

DELIBERATION 2026-7-15

PARCOURS TERRITORIAUX DU MASSIF CENTRAL PORTE PAR L'IRMA – INSTITUT DES RISQUES MAJEURS

Considérant le projet de territoire du Sud Lozère qui vise à « Faire du sud Lozère un territoire habitable toute l'année, modèle de la transition écologique et social pour le monde rural » qui se traduit notamment par la volonté de travailler sur l'habitabilité et le prendre soin,

Considérant les travaux déjà entrepris par le territoire Sud Lozère sur la transition écologique et sociale –Génie dans le désert, stratégie Leader et contrats- et l'ensemble des missions confiées au PETR Sud Lozère pour œuvrer à la mise en place du projet de territoire cohérent,

Considérant la démarche Trajectoire d'Adaptation au Changement Climatique,

Le président précise les éléments suivants :

Le PETR SL a mené une démarche climat au travers de l'AMI TACCT (trajectoires d'adaptation au changement climatique sur les territoires). Dans un contexte d'évolution climatique où les impacts pour le territoire, les populations et les infrastructures se multiplient, un plan



d'adaptation au changement climatique pour le territoire sud Lozère a été construit. Ce plan d'action est organisé en 4 orientations :

- ❖ Coopérer,
- ❖ Aménager en tenant compte du vivant non humain,
- ❖ Accompagner la robustesse des équipements et bâtiments,
- ❖ Economiser l'eau en préservant la ressource.

Dans l'orientation Coopérer, l'axe 1 « Observer pour améliorer la connaissance des risques du CC et communiquer les données sur les impacts en formant et sensibilisant » comporte 4 actions dont l'action 3- Accompagner l'organisation des PCS et PiCS sur le territoire. L'objectif est d'accompagner les communes et EPCI du territoire à structurer les actions en matière de prévention des risques, afin de renforcer la culture du risque, d'améliorer la connaissance et l'anticipation des risques majeurs et de contribuer à la robustesse du territoire.

En mai 2025, le comité de massif central a adopté son plan stratégique d'adaptation au changement climatique et fait de l'adaptation au changement climatique une priorité d'actions.

Au titre de la clef « coopérer et s'acculturer aux transitions » du plan, un partenariat s'est engagé entre l'Institut des Risques Majeurs (IRMA) et le comité de massif pour se préparer collectivement aux risques.

Le PETR Sud Lozère candidate pour participer à cette action pour se préparer aux risques à venir. L'action sera coordonnée techniquement par le PETR Sud Lozère en lien étroit avec les 2 Communautés de communes. Les 2 EPCI devront adhérer à l'IRMA.

L'IRMA propose des parcours sur mesure, coconstruits avec les acteurs locaux, comprenant notamment :

- ❖ Des temps de sensibilisation à la gestion des risques et des crises,
- ❖ Des ateliers pratiques pour préparer son organisation de crise (PCS, PICS...),
- ❖ Des exercices de simulation.

Le conseil syndical après en avoir délibéré décide à l'unanimité de :

REPONDRE à l'AMI « Adaptation au changement climatique du Massif central – Parcours Territoriaux pour la prévention des risques et la gestion des crises »

AUTORISER le président à signer tout document inhérent à ce dossier.

Fait à Florac,

Le président, Vincent PRATLONG

Le secrétaire de séance,